



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le **16/07/2026**
ID : 057-245700695-20260709-D2026_100_SI-AR

DECISION 2026-100

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Remplacement et installation d'une pompe à chaleur Eau/Eau industrielle - Step de Rodemack » est conclu avec la société BOUCHEREZ - 54425 PULNOY, pour un montant de 31 053,10 € H.T. soit 37 263,72 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 9 juillet 2029

Le Président
Roland BALCERZAK

